

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

**SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS
SIMPAN**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr. Sami MENJOUR et Mr. Abderrazak GABSI.

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 30 juin 2016 30 juin 2015 31 décembre 2015

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	25 158	24 459	24 790
	Moins : amortissements		-24 143	-23 258	-23 710
			<u>1 015</u>	<u>1 201</u>	<u>1 080</u>
	Immobilisations corporelles	3	3 682 248	3 679 041	3 633 639
	Moins : amortissements		-1 489 676	-1 306 749	-1 384 589
			<u>2 192 572</u>	<u>2 372 292</u>	<u>2 249 050</u>
	Immobilisations financières	4	17 296 292	16 528 963	17 237 960
	Moins : provisions		-1 022 634	-856 561	-992 095
			<u>16 273 658</u>	<u>15 672 402</u>	<u>16 245 865</u>
	Total des actifs immobilisés		18 467 245	18 045 895	18 495 995
	Autres actifs non courants		-	-	-
	Total des actifs non courants		18 467 245	18 045 895	18 495 995
ACTIFS COURANTS	Stocks	5	67 215 160	50 574 590	56 396 081
	Moins : provisions		-521 795	-850 139	-521 795
			<u>66 693 365</u>	<u>49 724 451</u>	<u>55 874 286</u>
	Clients et comptes rattachés	6	286 350	406 485	2 662 048
	Moins : provisions		-129 591	-129 591	-129 591
			<u>156 759</u>	<u>276 894</u>	<u>2 532 457</u>
	Autres actifs courants	7	3 117 137	1 251 511	2 371 442
	Moins : provisions		-5 250	-5 250	-5 250
			<u>3 111 887</u>	<u>1 246 261</u>	<u>2 366 192</u>
	Placements et autres actifs financiers	8	40 666	43 631	42 504
	Moins : provisions		-7 560	-7 560	-7 560
			<u>33 106</u>	<u>36 071</u>	<u>34 944</u>
	Liquidités et équivalents de liquidités	9	27 796	1 755 554	6 139
	Total des actifs courants		70 022 913	53 039 231	60 814 018
	TOTAL DES ACTIFS		88 490 158	71 085 126	79 310 013

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 30 juin 2016 30 juin 2015 31 décembre 2015

		Notes	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
CAPITAUX PROPRES	Capital social		5 500 000	5 500 000	5 500 000
	Réserves		23 894 946	22 237 161	22 214 985
	Autres capitaux propres		8 713 071	7 941 071	7 941 071
	Résultats reportés		3 019 436	4 264 340	4 264 340
	Total des capitaux propres avant résultat de la période		41 127 453	39 942 572	39 920 396
	Résultat net de la période	10	1 316 941	1 796 658	2 877 095
	Total des capitaux propres avant affectation	11	42 444 394	41 739 230	42 797 491
PASSIFS					
Passifs non courants	Emprunts	12	28 603 598	14 509 667	22 829 382
	Autres passifs financiers	13	1 129 722	1 115 774	1 020 974
	Provisions	14	742 475	863 534	948 133
	Total des passifs non courants		30 475 795	16 488 975	24 798 489
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	15	2 901 838	2 836 457	2 956 903
	Autres passifs courants	16	4 216 433	4 438 213	2 911 725
	Concours bancaires	17	242 024	1 608 160	1 408 008
	Autres passifs financiers	18	8 209 674	3 974 091	4 437 397
	Total des passifs courants		15 569 969	12 856 921	11 714 033
	Total des passifs		46 045 764	29 345 896	36 512 522
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		88 490 158	71 085 126	79 310 013

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)

Période close le **Exercice clos le**
Notes **30 juin 2016** **30 juin 2015** **31 décembre 2015**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de biens immobiliers	19	4 470 971	5 014 750	13 045 009
	Produits des participations	20	1 386 023	1 647 566	2 063 359
	Autres produits d'exploitation	21	119 825	133 557	167 380
	Total des produits d'exploitation		5 976 819	6 795 873	15 275 748
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des stocks de produits finis et des encours	22	10 819 079	-649 133	5 082 280
	Achats de terrains	23	-7 815 753	-	-6 826 323
	Achats d'études et de prestations de service	24	-203 012	-206 494	-369 650
	Achats de matériels, équipements et travaux	25	-4 920 084	-2 212 691	-6 051 373
	Charges de personnel	26	-795 730	-823 075	-1 537 832
	Dotations aux amortissements et aux provisions	27	69 600	-50 396	-49 949
	Autres charges d'exploitation	28	-568 387	-366 700	-786 776
	Total des charges d'exploitation		-3 414 287	-4 308 489	-10 539 623
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 562 532	2 487 384	4 736 125
	Charges financières nettes	29	-1 336 769	-721 788	-1 648 848
	Autres gains ordinaires	30	100 120	75 238	73 086
	Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 325 883	1 840 834	3 160 363
	Impôt sur les sociétés	31	-8 942	-44 176	-283 268
	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1 316 941	1 796 658	2 877 095

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2016

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Créée en 1973 sous l'égide de la Banque Nationale Agricole (BNA), la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) est une société anonyme au capital de 5 500 000 DT, divisé en 1 100 000 actions de valeur nominale de 5 DT chacune, admises à la cote permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le siège social de la SIMPAR est sis à Tunis, 14 Rue Masmouda - Mutuelle ville. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration.

Son activité principale est la promotion immobilière, en sa qualité de promoteur immobilier agréé par le Ministère de l'Équipement, et son activité accessoire est la prise de participations.

La structure du capital social de la SIMPAR se présente comme suit au 30 juin 2016 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
Banque Nationale Agricole (BNA)	330 000	1 650 000	30,00%
CTAMA	116 349	581 745	10,58%
Société ZIED SARL	112 282	561 410	10,21%
COMAR Assurances	62 586	312 930	5,69%
Groupe des Assurances de Tunis	38 415	192 075	3,49%
AFRIQUE AUTOS	29 372	146 860	2,67%
Autres actionnaires	410 996	2 054 980	37,36%
TOTAL	1 100 000	5 500 000	100%

La SIMPAR est soumise au régime fiscal du droit commun.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers de la SIMPAR ont été arrêtés, au 30 juin 2015, par référence au Système Comptable des Entreprises en Tunisie promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction de la quote-part de la T.V.A déductible conformément aux dispositions de la note commune n°19/2000.

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Bâtiments administratifs	5%
- Bâtiments de rapport	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencements, Aménagements et Installations	10%
- Équipements de bureaux	20%
- Équipements informatiques	33,33%

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 200 DT, font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

2. Titres de participation

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la SIMPAR).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

3. Stocks

3.1- Terrains à bâtir ou à lotir

Les terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisés au coût, qui se compose du prix d'acquisition, des droits d'enregistrement, des frais d'acte, des dépenses directement engagées pour rendre le terrain prêt à la construction ou à la vente et des charges d'emprunt éventuellement encourues durant la période de son acquisition, de son aménagement ou de sa détention en vue de sa construction ou de sa vente (élaboration des plans et obtention des autorisations de bâtir préalablement à la construction physique des biens immobiliers).

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour l'excédent du coût d'entrée du terrain sur sa valeur nette de réalisation.

3.2- Travaux en cours

Les projets de promotion immobilière en cours d'achèvement sont évalués à leur coût de production à la date de clôture. Ce coût comprend, en plus de celui du terrain tel que décrit ci-haut, les rémunérations des architectes, des bureaux d'études et des géomètres, les coûts relatifs aux travaux de construction et d'équipement des biens immobiliers (confiés aux entrepreneurs ou engagés directement par la Société) et les charges financières encourues à la date de clôture et se rapportant aux emprunts spécifiques contractés pour le financement des différentes composantes du projet, y compris le terrain.

3.3- Travaux terminés

Les biens immobiliers achevés et non encore vendus à la date de clôture (lots de terrain viabilisé, locaux à usage commercial ou d'habitation, celliers, places de parking, etc.) sont évalués au plus faible de leur coût de production tel que déterminé par la comptabilité analytique de gestion et de leur valeur nette de réalisation.

Les frais d'administration générale et les frais de vente ne sont pas inclus dans le coût de production des biens immobiliers destinés à la vente. Il en est de même des charges financières encourues après l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de ces biens immobiliers (devenus prêts à la vente).

4. Provision pour frais de réparation

Une provision pour frais réparation est constituée pour la meilleure estimation des dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par la Société sur les projets de promotion immobilière commercialisés et qui ne seront pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des entrepreneurs ou par les contrats d'assurance décennale (en tenant compte de la franchise).

5. Emprunts et coûts d'emprunt

Les emprunts contractés pour le financement des projets de promotion immobilière (y compris l'acquisition et l'aménagement des terrains en vue de leur construction ou de leur vente) sont comptabilisés initialement, parmi les passifs financiers, à leur valeur d'encaissement.

Les échéances à moins d'un an de ces emprunts de fonds portant intérêts sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf à ce qu'ils soient incorporés dans le coût d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu (cas des projets de promotion immobilière et des lotissements) et ce, conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 13 relative aux Charges d'emprunt.

Selon cette norme, l'incorporation des coûts d'emprunt dans le coût d'un actif qualifié commence lorsque des dépenses relatives à cet actif ont été réalisées, des coûts d'emprunt sont encourus et les activités indispensables à la préparation de cet actif (élaboration des plans, obtention des autorisations de bâtir, construction physique, etc.) préalablement à son utilisation ou à sa vente prévue sont en cours. Elle cesse lorsque ces activités sont pratiquement toutes terminées.

Ainsi, les coûts d'emprunt supportés pendant la phase d'aménagement d'un terrain sont incorporés dans le coût de cet actif dans la période au cours de laquelle les opérations relatives à ce développement sont menées. Toutefois, les charges d'emprunt encourues lorsque le terrain acquis à des fins de construction est détenu sans s'accompagner d'un aménagement ne sont pas incorporables.

6. Revenus

Les ventes de biens immobiliers sont comptabilisées, sur la base des contrats de vente conclus avec les clients, lorsque l'ensemble des conditions suivantes ont été satisfaites :

- a) la Société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien immobilier ;

- b) la Société a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif du bien immobilier cédé ;
- c) le produit de la vente peut être évalué de façon fiable ;
- d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la Société (l'encaissement du produit de la vente est raisonnablement sûr) ; et
- e) les coûts encourus ou restant à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

En effet, les clients ne disposent que d'une possibilité limitée de modifier les plans - par exemple en sélectionnant une option parmi celles proposées par la Société - ou ne peuvent exiger que des variations mineures des plans d'origine.

Les conditions de comptabilisation de la vente d'un bien immobilier sont vérifiées lorsque le contrat de vente est signé par les deux parties et soumis à la formalité d'enregistrement, le bien immobilier est livré à l'acquéreur (établissement d'un procès-verbal de mise en possession et/ou de remise des clés) et le prix de vente est intégralement encaissé par la Société ou que cette dernière dispose de documents probants montrant clairement que l'encaissement intégral du prix de vente est raisonnablement sûr à très court terme (attestation d'octroi d'un prêt pour le financement de l'acquisition du bien immobilier émanant d'un établissement de crédit).

Les charges, y compris les garanties et autres coûts devant être encourus postérieurement à la livraison des biens immobiliers, sont évaluées de façon fiable et comptabilisées dans un compte de passif en contrepartie d'un compte de charge (constitution de provisions pour garantie conférée aux clients).

7. Provision pour avantages du personnel

Une provision pour avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée par la Société pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés au titre de l'assistance médicale post retraite (sous forme de prise en charge des primes d'assurance groupe).

La provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment l'espérance de vie des retraités, le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des frais médicaux, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Soldes au 30/06/2016	Soldes au 31/12/2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Soldes au 30/06/2016	30/06/2016	31/12/2015
Logiciels	24 790	368	-	25 158	23 710	433	-	24 143	1 015	1 080
Total des immobilisations incorporelles	24 790	368	-	25 158	23 710	433	-	24 143	1 015	1 080
Terrains	1 491 428	-	-	1 491 428	-	-	-	-	1 491 428	1 491 428
Bâtiments administratifs	524 942	-	-	524 942	275 317	11 799	-	287 116	237 826	249 625
Bâtiments de rapport	740 338	-	-	740 338	423 307	50 852	-	474 159	266 179	317 031
Matériel de transport	421 791	41 888	-	463 679	248 814	38 570	-	287 384	176 295	172 977
Installations générales, Agencements & Aménagements des constructions	251 696	-	-	251 696	251 696	-	-	251 696	-	-
Installations générales, Agencements & Aménagements divers	90 746	-	-8	90 738	79 923	885	-	80 808	9 930	10 823
Equipements de bureaux	57 654	969	-	58 623	53 648	947	-	54 595	4 028	4 006
Equipements informatiques	55 044	5 752	8	60 804	51 884	2 033	-	53 917	6 887	3 160
Total des immobilisations corporelles	3 633 639	48 609	-	3 682 248	1 384 589	105 086	-	1 489 675	2 192 573	2 249 050
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	3 658 429	48 977	-	3 707 406	1 408 299	105 519	-	1 513 818	2 193 588	2 250 130

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Participations :	16 145 162	15 523 194	16 104 435
- Titres de participations (*)	11 816 750	11 028 709	11 745 484
- Fonds gérés	5 344 006	5 344 006	5 344 006
- Moins : Provisions	-1 015 594	-849 521	-985 055
Prêts au personnel :	97 946	118 658	110 880
- Échéances à plus d'un an sur prêts au personnel	104 986	125 698	117 920
- Moins : Provisions	-7 040	-7 040	-7 040
Souscription à l'emprunt national	30 000	30 000	30 000
Dépôts et cautionnements versés	550	550	550
Total en Dinars	16 273 658	15 672 402	16 245 865

(*) La SIMPAR a procédé au cours du premier semestre de l'année 2016 aux opérations suivantes :

a) La cession de 20 000 actions détenues dans le capital de la BT, pour un montant de 208 113 DT, réalisant ainsi une plus-value de 44 193 DT par rapport au coût d'acquisition ;

b) La conversion des Droits d'Attribution (DA), relatifs aux 37 720 actions détenues dans le capital de la BT, en 7 544 actions gratuites (avec une parité à hauteur de 1/5). Le nombre total d'actions détenues dans le capital de la BT s'élève, au 30 juin 2016, à 45 268 actions ;

c) L'acquisition de 134 619 nouvelles actions SOMOCER, pour un montant de 235 186 DT.

NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	% de participation	Soldes au 30/06/2016		
			Valeur brute	Provision	Valeur nette
Sociétés du Groupe SIMPAR :			6 165 940	391 517	5 774 423
- ESSOUKNA	3 516 863	69,63%	1 762 841	-	1 762 841
- SODET SUD	18 185	8,44%	1 930 125	-	1 930 125
- SIP SICAR	98 998	33,00%	989 980	72 542	917 438
- SOIVM SICAF	54 857	13,71%	534 856	-	534 856
- SAI IFRIKIA	2 227	22,27%	318 975	318 975	-
- Société Immobilière Les Œillets	40 000	22,22%	200 000	-	200 000
- SIVIA	32 626	23,30%	209 743	-	209 743
- EL MADINA	12 143	13,49%	121 430	-	121 430
- TIS	500	20,00%	50 000	-	50 000
- SOGEST	7 471	74,71%	47 990	-	47 990
Sociétés hors Groupe SIMPAR :			5 650 810	581 181	5 069 629
- TUNIS RE	473 351	2,37%	3 506 808	-	3 506 808
- SOMOCER	134 619	0,33%	235 186	7 680	227 506
- STB	51 039	0,21%	501 582	266 802	234 780
- BANQUE DE TUNISIE	45 268	0,03%	309 191	-	309 191
- ATB	60 000	0,08%	365 619	71 619	294 000
- LES CEMENTS DE BIZERTE	36 000	0,10%	286 653	179 373	107 280
- SICAR INVEST	19 000	-	190 000	-	190 000
- Autres	-	-	255 771	55 707	200 064
TOTAL EN DT			11 816 750	972 698	10 844 052

NOTE N°4-2 : PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE LA SODET SUD

La SIMPAR a procédé, en 2014, à l'acquisition de 4 465 actions SODET SUD, société du Groupe BNA, pour un montant de 558 125 DT (soit au prix de 125 DT l'action).

En 2015, la SODET SUD a procédé à l'augmentation de son capital social pour un montant de 20 000 KDT, en le portant de 6 500 KDT à 26 500 KDT, et ce, par l'émission au pair de 200 000 actions de valeur nominale unitaire de 100 DT. Dans ce cadre, la SIMPAR a procédé à la souscription de 13 720 actions SODET SUD pour un montant de 1 372 000 DT.

Après cette opération, la participation de la SIMPAR dans le capital de la SODET SUD remonte à 18 185 actions, ce qui correspond à un pourcentage d'intérêt de 6,70%.

La SIMPAR, tout en s'alignant aux sociétés du Groupe BNA, n'a pas comptabilisé de provision pour dépréciation sur les titres de participation SODET SUD lors de l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016, vu que leur valeur d'usage est estimée être supérieure à leur coût d'acquisition. Cette position se justifie par l'existence d'une plus-value potentielle (nette d'impôt) importante dégagée par l'expertise des terrains en stock, commandée par la BNA préalablement à l'achat des actions SODET SUD.

NOTE N°4-3 : FONDS GÉRÉS

Les produits à recevoir (dividendes, plus-values sur rachats d'actions SICAV, plus-values sur cessions de titres de participation, etc.) et les charges à payer (commissions) relatifs aux quatre fonds gérés par la SIP SICAR, société du Groupe BNA, et se rapportant à la période close le 30/06/2016, ont été comptabilisés sur la base de situations arrêtées par cette dernière et communiquées à la SIMPAR lors de l'établissement des états financiers intermédiaires relatifs au premier semestre de l'exercice 2016. Ils se présentent comme suit :

Fonds gérés	Montant du fonds géré	Produits à recevoir	Commissions à payer	Résultat sur placement
Fonds géré n°4	1 044 006	12 157	5 920	6 237
Fonds géré n°8	1 000 000	47 462	14 960	32 502
Fonds géré n°15	800 000	52 963	30 500	22 463
Fonds géré n°22	2 500 000	70 552	27 400	43 152
<i>Total en DT</i>	<i>5 344 006</i>	<i>183 134</i>	<i>78 780</i>	<i>104 354</i>

NOTE N°5 : STOCKS

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Terrains à bâtir :	38 581 281	27 671 633	33 274 437
- Gammarth HC 1-1-3	7 808 585	-	-
- Ariana TF 60290	5 400 160	5 400 096	5 400 096
- Sousse	5 028 357	4 633 057	4 828 558
- Chotrana TF 8735 - tranches 2 & 3	-	3 389 507	3 495 245
- Chotrana TF 8735 - tranche 2 HSC 6	631 078	-	-
- Chotrana TF 8735 - tranche 3	1 447 601	-	-
- Chotrana TF 8735 - Equipements	256 303	-	-
- Les Résidences du Parc - HSC 1.11.2	3 722 895	-	3 609 487
- Les Résidences du Parc - HSC 1.11.4	3 359 649	-	3 256 549
- Les Berges du Lac II - HSC 1/4/3	2 913 273	2 758 700	2 839 129
- Jardin d'El Menzah - HC 2	2 765 098	2 758 442	2 758 442
- Route de Raoued - tranches 2 & 3	1 923 914	1 905 973	1 919 437
- El Mourouj 5 - EHC 25	-	1 837 935	1 873 793
- Jardin d'El Menzah - El Houda	1 698 005	1 698 004	1 698 005
- El Mourouj 6 - EHC 17	1 503 227	1 439 479	1 472 560
- El Mourouj 6 - EHC 18	-	1 727 302	-
- Autres terrains à bâtir	123 136	123 138	123 136
Travaux en cours :	18 942 119	12 370 988	10 476 901
- Ennasr II - HSC 69	6 825 920	2 589 047	4 127 976
- Route de Gammarth	5 206 958	2 825 082	3 964 041
- El Mourouj 6 - EHC 18	3 797 722	-	2 384 884
- El Mourouj 5 - EHC 25	1 930 257	-	-
- Chotrana TF 8735 - tranche 2 HSC 5	676 448	-	-
- Chotrana TF 8735 - tranche 2 HSC 9 & 10	504 814	-	-
- Chotrana TF 8735 - tranche 1	-	6 956 859	-

Suite Note N°5

Travaux terminés :	9 691 760	10 531 969	12 644 743
- Chotrana TF 8735 - tranche 1	5 573 961	-	6 110 818
- Résidence Lilia	1 738 354	4 247 830	3 037 244
- Résidence Galaxy	1 439 660	1 917 770	1 765 432
- Résidence El Bousten 3	301 674	515 572	473 883
- Résidence Le Cristal	-	2 066 249	456 532
- Néapolis Center Nabeul	379 320	426 457	379 320
- Résidence Elyès	-	393 732	162 723
- Résidence Vénus	-	412 578	-
- Autres travaux terminés	258 791	551 781	258 791
Total brut en Dinars	67 215 160	50 574 590	56 396 081
Moins : Provisions	-521 795	-850 139	-521 795
- Terrains à bâtir (*)	-9 775	-9 775	-9 775
- Travaux terminés (**)	-512 020	-840 364	-512 020
Total net en Dinars	66 693 365	49 724 451	55 874 286

(*) Une provision pour dépréciation d'une parcelle de terrain sise à Ksar Said, figurant parmi les éléments du stock de terrains à bâtir, a été constituée pour la totalité de son coût d'acquisition. Ce terrain a été exproprié pour cause d'utilité publique et ne pourrait plus être aménagé, ni vendu.

(**) Des provisions pour dépréciation de certains locaux (aux résidences Les Emeraudes, Les Orangers, Essafsaf et Le Diamant), figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés, ont été constituées pour la totalité de leurs coûts de production. En outre, d'autres provisions pour dépréciation de certains locaux au Centre Commercial et Administratif Néapolis, figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés, ont été constituées pour environ 75% de leurs coûts de production.

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Clients ordinaires - ventes de biens immobiliers	160 814	274 048	2 542 652
Clients - effets à recevoir	114 114	129 063	114 114
Clients locataires - Neapolis Center	11 422	3 374	5 282
Total brut en Dinars	286 350	406 485	2 662 048
Moins : Provisions	-129 591	-129 591	-129 591
Total net en Dinars	156 759	276 894	2 532 457

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Fournisseurs - comptes débiteurs :	13 778	77 591	265 849
- Entrepreneurs, avances et acomptes	7 058	71 271	258 979
- Bureaux d'études, avances et acomptes	6 000	6 000	6 000
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	720	320	870
Personnel, avances et acomptes	32 770	15 700	23 304
État - comptes débiteurs :	1 064 899	457 010	1 442 533
- Acomptes provisionnels	84 980	412 287	1 236 860
- Retenues à la source	15 965	12 813	518
- Impôts à reporter	916 006	-	-
- TVA déductible ou à reporter	34 183	31 910	194 814
- Autres impôts et taxes	13 765	-	10 341
Charges constatées d'avance	-	4 220	18 725
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	188 466	-	112 103
Produits à recevoir (*)	1 470 038	349 139	153 184
Autres comptes débiteurs	347 186	347 851	355 744
<i>Total brut en Dinars</i>	3 117 137	1 251 511	2 371 442
Moins : Provisions	-5 250	-5 250	-5 250
<i>Total net en Dinars</i>	3 111 887	1 246 261	2 366 192

(*) Ces produits à recevoir s'analysent comme suit :

- Dividendes sur titres en portefeuille relatifs à l'exercice 2015 et non encore encaissés au 30 juin 2016 : 1 107 902 DT ;
- Jetons de présence relatifs à l'exercice 2015 et non encore encaissés au 30 juin 2016 : 25 818 DT ;
- Produits des fonds gérés non encaissés au 30 juin 2016 : 336 318 DT, dont 183 134 DT relatifs à l'exercice 2016.

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Échéance à moins d'un an / prêts au personnel	40 666	43 631	42 504
<i>Total brut en Dinars</i>	40 666	43 631	42 504
Moins : Provisions	-7 560	-7 560	-7 560
<i>Total net en Dinars</i>	33 106	36 071	34 944

NOTE N°9 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Chèques à l'encaissement	-	-	-
BNA Nord Hilton	21 713	-	-
BNA Avenue de Paris	-	-	-
BH Kheireddine Pacha	5 682	1 755 153	5 738
Caisse	401	401	401
<i>Total en Dinars</i>	27 796	1 755 554	6 139

NOTE N°10 : RÉSULTAT PAR ACTION

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Bénéfice de la période en DT	1 316 941	1 796 658	2 877 095
Nombre d'actions	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Résultat par action de 5 DT	1,197	1,633	2,616

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(en DT)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Réserve soumise à un régime fiscal particulier	Autres compléments d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2014	5 500 000	3 000 000	450 000	17 383 324	721 268	4 900 000	41 071	9 464 340	41 460 003
<i>Répartition du bénéfice 2014 :</i>									
- Réserves	-	-	100 000	3 500 000	100 000	-	-	-3 700 000	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-1 500 000	-1 500 000
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-39 607	-	-	-	-39 607
Bénéfice 2015	-	-	-	-	-	-	-	2 877 095	2 877 095
Soldes au 31 décembre 2015	5 500 000	3 000 000	550 000	20 883 324	781 661	4 900 000	41 071	7 141 435	42 797 491
<i>Répartition du bénéfice 2015 :</i>									
- Réserves	-	-	-	1 600 000	100 000	772 000	-	-2 472 000	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-1 650 000	-1 650 000
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-20 038	-	-	-	-20 038
Bénéfice du premier semestre 2016	-	-	-	-	-	-	-	1 316 941	1 316 941
Soldes au 30 juin 2016	5 500 000	3 000 000	550 000	22 483 324	861 623	5 672 000	41 071	4 336 376	42 444 394

NOTE N°12 : EMPRUNTS (NON COURANTS)

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Échéances à plus d'un an sur emprunts BNA :			
- Crédit pour acquisition terrain Ariana	3 800 000	2 375 000	3 800 000
- Crédit pour acquisition terrain Soussse	3 116 000	3 800 000	3 572 000
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-2	3 300 000	-	3 300 000
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-4	3 000 000	-	3 000 000
- Crédit pour acquisition du terrain Jardins de Carthage	7 200 000	-	-
- Crédit pour réalisation du projet EHC 18 El Mourouj 6	1 800 000	-	-
- Crédit pour réalisation du projet HSC 69 Ennasr II	1 211 765	1 400 000	2 280 882
- Crédit pour acquisition terrain HSC 1/4/3 Lac II	2 200 000	2 200 000	2 200 000
- Crédit pour réalisation du projet Route de Gammarth	700 000	550 000	1 725 000
- Crédit pour acquisition terrain EHC 18 El Mourouj 6	600 000	1 200 000	900 000
- Crédit pour acquisition terrain EHC 17 El Mourouj 6	900 000	900 000	900 000
- Crédit pour acquisition terrain Houda 3&4 Jardin d'El Menzah	562 500	1 012 500	787 500
- Autres crédits	213 333	1 072 167	364 000
Total en Dinars	28 603 598	14 509 667	22 829 382

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Cautionnements reçus	30 425	28 211	28 967
Dépôts reçus pour lotissements	594 665	553 032	571 853
Dépôts reçus pour enregistrement d'actes	448 439	470 584	366 084
Dépôts reçus pour rédaction d'actes	28 902	24 884	28 288
Dépôts reçus pour frais de syndic	27 291	39 063	25 782
Total en Dinars	1 129 722	1 115 774	1 020 974

NOTE N°14 : PROVISIONS

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Provisions pour frais de réparation (1)	148 318	373 298	276 907
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (2)	113 771	123 075	113 649
Provisions pour risques fiscal et social (3)	376 337	185 921	376 337
Provisions pour litiges (en prudhomme ...)	104 049	181 240	181 240
Total en Dinars	742 475	863 534	948 133

Suite 1 Note N°14

1) Provisions pour frais de réparation

Des provisions pour garantie conférée aux clients sont constituées pour faire face aux dépenses de réparation futures qui seront éventuellement encourues sur les biens immobiliers vendus et qui ne sont pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des fournisseurs ou par les contrats d'assurance décennale (compte tenu de la franchise). Ces provisions sont constatées sur la base d'un pourcentage de 0,5% du prix de vente, et ce, suite à une décision prise au niveau du Conseil d'Administration.

Selon une Note de la Direction Générale en date du 6 août 2013, la reprise est effectuée trimestriellement comme suit :

- La provision est reprise pour 50% de son montant après huit trimestres suivant celui de sa constitution ;
et
- Le reliquat est repris après douze trimestres suivant celui de la constatation initiale de la provision.

Toutefois, à compter de l'exercice 2016, une nouvelle Note de la Direction Générale en date du 30 juin 2016, qui annule et remplace celle du 6 août 2013, prévoit un changement de la méthode de comptabilisation des reprises sur lesdites provisions pour risques et charges, calculées sur le chiffre d'affaires. En effet, la reprise est désormais effectuée semestriellement conformément à la procédure suivante :

- La provision est reprise pour 100% de son montant après quatre semestres suivant celui de sa constitution.

2) Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi

Les hypothèses appliquées par la SIMPAR pour la détermination de la provision pour avantages postérieurs à l'emploi (assistance médicale post retraite) se présentent comme suit:

- une prime d'assurance groupe annuelle égale à 638 DT par retraité
- un taux de croissance annuelle des primes d'assurance groupe de 5% ;
- une probabilité de départ préalable à la retraite de 5% ;
- un taux d'actualisation financière de 7,5 % ; et
- une espérance de vie après l'âge de départ à la retraite de 15 ans.

Par ailleurs, la SIMPAR a procédé, au 31 décembre 2014, à la reprise de la provision pour indemnités de départ à la retraite constituée durant les exercices antérieurs, et ce, suite à la conclusion d'un contrat d'assurance entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2014, par lequel la compagnie d'assurance se chargera du versement des indemnités de départ à la retraite au profit des salariés partis en retraite. Le montant de la prime d'assurance payée par la SIMPAR au titre du premier semestre de l'exercice 2016 s'élève à 69 802 DT.

Suite 2 Note N°14

3) Provisions pour risques fiscal et social

Au cours de l'exercice 2015, la SIMPAR a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014.

Les résultats de cette vérification approfondie ont été notifiés à la SIMPAR le 3 décembre 2015 ; l'administration fiscale réclame le paiement d'un montant global de 431 180 DT (dont 314 437 DT en principal).

En application des dispositions des articles 44 et 45 du code des droits et procédures fiscaux, la SIMPAR a répondu dans le délai légal à cette notification en contestant la majorité des chefs de redressement. En avril 2016, la SIMPAR a été informée, par écrit, par l'Administration fiscale de sa position quant au maintien des chefs de redressement invoqués au niveau des résultats de la vérification approfondie notifiés à la SIMPAR en date du 3 décembre 2015.

Cependant, par prudence, une provision pour risque fiscal a été constituée pour le montant du redressement en principal (soit 341 437 DT). Les pénalités fiscales et les intérêts de retard totalisant la somme de 116 743 DT, n'ont pas été pris en considération dans le calcul de ladite provision du fait que la SIMPAR compte bénéficiaire de l'amnistie prévue par l'article 66 de la loi de finances pour la gestion 2016.

NOTE N°15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Entrepreneurs	539 138	314 715	689 903
Fournisseurs	151 707	79 731	90 535
Architectes	51 672	48 139	50 043
Bureaux d'études	28 102	28 093	27 335
Entrepreneurs, retenues de garantie	1 822 521	2 282 396	1 960 052
Fournisseurs, factures non parvenues	308 698	83 383	139 035
Total en Dinars	2 901 838	2 836 457	2 956 903

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Clients - avances et acomptes reçus	1 292 531	1 903 129	879 282
Personnel - comptes créditeurs :	366 428	337 812	353 351
- Personnel, charges à payer	316 534	328 156	330 393
- Personnel, rémunérations dues	49 894	9 656	22 958
État - comptes créditeurs :	107 504	125 614	942 304
- Retenues à la source	28 629	43 610	56 133
- TVA collectée ou à payer (sur livraison à soi même ...)	25 642	1 026	561 274
- Impôt sur les sociétés	8 942	44 176	283 268
- Autres impôts et taxes à payer	44 291	36 802	41 629
Organismes sociaux :	162 636	158 696	150 252
- CNSS	24 723	20 383	25 260
- CNSS - régime complémentaire	3 805	2 955	5 224
- Assurance groupe	5 742	5 563	1 915
- Prêts CNSS (oppositions)	3 039	940	1 577
- Charges sociales à payer	125 327	128 855	116 276
Sociétés du Groupe	274 702	229 936	352 981
Actionnaires - dividendes à payer	1 673 872	1 522 836	23 919
Charges à payer	258 902	12 525	160 180
Opérations faites en commun - comptes créditeurs	-	29 485	-
Autres comptes créditeurs	79 858	118 180	49 456
<i>Total en Dinars</i>	4 216 433	4 438 213	2 911 725

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Découverts bancaires - BNA	242 024	1 608 160	1 408 008
<i>Total en Dinars</i>	242 024	1 608 160	-

NOTE N°18 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Solde au 30 juin 2016	Solde au 30 juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Échéances à moins d'un an sur emprunts BNA :			
- Crédit pour réalisation du projet HSC 69 Ennaser II	3 388 235	-	1 319 118
- Crédit pour acquisition terrain Gammarth	337 500	675 000	675 000
- Crédit pour réalisation du projet Route de Gammarth	2 100 000	-	575 000
- Crédit pour acquisition du terrain ECH 25 El Mourouj 5	308 000	528 000	528 000
- Crédit pour acquisition du terrain ECH 18 El Mourouj 6	600 000	-	300 000
- Crédit pour acquisition du terrain Sousse	684 000	-	228 000
- Crédit pour réalisation projet Choutrana I, tranche 1	-	655 000	-
- Crédit pour acquisition terrain Ariana	-	1 425 000	-
- Autres crédits	663 333	637 083	663 333
Intérêts courus sur emprunts BNA	128 606	54 008	148 946
<i>Total en Dinars</i>	8 209 674	3 974 091	4 437 397

NOTE N°19 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Vente de logements	3 779 893	4 697 250	11 156 680
Vente de magasins et autres immeubles	691 078	317 500	1 888 329
<i>Total en Dinars</i>	4 470 971	5 014 750	13 045 009

NOTE N°20 : PRODUITS DES PAPTICIPATIONS

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Dividendes / titres de participation	1 156 841	1 112 458	1 113 249
Produits net sur cession des titres de participations	44 193	535 108	778 073
Produits des fonds gérés	183 134	-	172 037
Autres produits des participations	1 855	-	-
<i>Total en Dinars</i>	1 386 023	1 647 566	2 063 359

NOTE N°21 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Loyers magasins et bureaux	19 551	20 107	41 418
Cotisations syndics	4 833	12 663	18 795
Ventes dossiers d'appels d'offres	600	5 450	9 175
Frais de dossiers	3 556	2 880	5 535
Autres produits d'exploitation (jetons de présence)	91 285	92 457	92 457
<i>Total en Dinars</i>	119 825	133 557	167 380

NOTE N°22 : VARIATIONS DES STOCKS

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Variation du stock de terrains à bâtir	-5 306 844	-299 751	-5 829 915
Variation du stock de travaux en cours	-8 465 219	-2 390 608	-496 520
Variation du stock de travaux terminés	2 952 984	3 339 492	1 244 155
<i>Total en Dinars</i>	-10 819 079	649 133	-5 082 280

NOTE N°23 : ACHATS DE TERRAINS

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Achats de terrains à bâtir (*)	7 350 000	-	6 439 482
Droits d'enregistrement / achats de terrains	465 753	-	386 841
Total en Dinars	7 815 753	-	6 826 323

(*) Acquisition durant le premier semestre de 2016, auprès la Société Immobilière de Gammarth, d'un lot de terrain à bâtir sis aux Résidences des Berges du Lac.

NOTE N°24 : ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Achats d'études et de prestations de services : (*)			
- Projet HSC 69 Ennasr II	55 951	41 618	84 220
- Projet Route de Gammarth	34 261	57 315	78 671
- Projet EHC 18 El Mourouj 6	31 087	64 152	74 219
- Projet Choutrana I	890	17 384	26 583
- Projet EHC 12 Lilia	2 109	-5 450	-5 450
- Projet HC 2 Jardins d'El Menzah	6 656	26 656	26 656
- Projet EHC 25 El Mourouj 5	37 119	-	4 303
- Projet Choutrana II HSC 5	25 386	-	-
- Projet Choutrana II HSC 9 &10	16 925	-	-
- Autres projets	-7 372	4 819	80 448
Total en Dinars	203 012	206 494	369 650

(*) Il s'agit de l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, d'architecture et de pilotage des projets de promotion immobilière en cours de réalisation.

NOTE N°25 : ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Achats de matériels, équipements et travaux : (*)			
- Projet HSC 69 Ennasr II	2 491 810	897 336	2 307 569
- Projet Route de Gammarth	1 102 057	815 591	1 814 202
- Projet Choutrana I	-	-3 681	751 713
- Projet EHC 18 El Mourouj 6	1 309 182		604 843
- Projet Choutrana II et III (+équipements)	-	396 347	457 029
- Projet Raoued Galaxie	6 040	101 831	104 269
- Projet HC 1 Le Cristal	3 533	4 361	5 854
- Projet EHC 62 Vénus	269	-	4 016
- Projet EHC 12 Lilia	5 800	634	1 307
- Projet Choutrana II HSC 5	86 657	-	-
- Projet Choutrana II HSC 9 & 10	64 938	-	-
- Autres projets	-150 202	272	571
Total en Dinars	4 920 084	2 212 691	6 051 373

(*) Il s'agit de l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de la période pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

NOTE N°26 : CHARGES DE PERSONNEL

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Salaires et compléments de salaires	625 157	677 904	1 191 920
Charges sociales légales	129 413	125 871	225 997
Autres charges de personnel	41 160	19 300	119 915
Total en Dinars	795 730	823 075	1 537 832

NOTE N°27 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	105 519	118 794	226 257
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	82 580	60 028	140 987
Dotations aux provisions pour risques et charges	11 111	25 074	253 620
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-52 041	-151 389	-96 814
Reprises sur provisions pour dépréciation des travaux terminés	-	-	-328 343
Reprises sur provisions pour risques et charges	-216 769	-2 110	-145 758
<i>Total en Dinars</i>	-69 600	50 396	49 949

NOTE N°28 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Achats non stockés de matières et fournitures	57 799	66 167	143 861
Divers services extérieurs	218 230	152 113	323 735
Commissions des fonds gérés et services bancaires	98 649	35 591	156 812
Autres charges ordinaires	92 744	11 556	27 120
Jetons de présence (servis par la société)	68 750	68 750	68 750
Impôts, taxes et versements assimilés	32 215	32 523	66 498
<i>Total en Dinars</i>	568 387	366 700	786 776

NOTE N°29 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Intérêts des emprunts relatifs aux projets (*)	1 222 385	721 809	1 549 394
Intérêts débiteurs des CCB	114 384	11 166	110 700
Autres produits financiers	-	-11 187	-11 246
<i>Total en Dinars</i>	1 336 769	721 788	1 648 848

(*) Les intérêts relatifs aux projets, encourus durant le premier semestre de 2016, s'élèvent à 1 222 385 DT et se ventilent comme suit :

- Intérêts incorporés dans le stock de terrains à bâtir : 520 566 DT
- Intérêts incorporés dans le stock de travaux en cours : 333 733 DT
- Intérêts non incorporés dans les coûts des projets : 368 086 DT

NOTE N°30 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Profits résultant de l'apurement d'anciens soldes (*)	66 230	-	-
Autres produits ordinaires	33 890	75 238	73 086
<i>Total en Dinars</i>	100 120	75 238	73 086

(*) La SIMPAR a procédé, durant le premier semestre 2016, à la décomptabilisation d'anciens soldes des comptes "Clients, avances et acomptes sur commandes" et "Entrepreneurs Retenue De Garantie" dépassant les cinq (5) années, en application d'une Note de la Direction Générale en date du 20 août 2013.

NOTE N°31 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**Semestre clos le
30 juin 2016**

Bénéfice comptable avant impôt	1 325 883
Réintégrations :	94 046
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	82 579
- Provisions pour frais de réparation	10 989
- Provisions pour risques et charges	121
- Charges non déductibles	357
Déductions :	1 484 760
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	58 116
- Reprise sur provisions des titres non cotés	8 841
- Reprises sur provisions pour frais de réparation	139 578
- Dividendes	1 156 841
- Plus-value sur cession de titres cotés	44 193
- Reprise sur provisions pour litiges	77 191
Bénéfice fiscal	-64 831
Min d'IS (0,2% du chiffre d'affaires brut local)	8 942

NOTE N°32 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
(Montants exprimés en dinars)

	Semestre clos le 30 juin 2016	Semestre clos le 30 juin 2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Ventes de biens immobiliers	4 470 971	5 014 750	13 045 009
Produits des participations	1 386 023	1 647 566	2 063 359
Autres produits d'exploitation	119 825	133 557	167 380
Production stockée ou déstockage	3 003 326	-649 133	-1 744 043
Achats consommés	-5 123 096	-2 419 185	-6 421 023
Services extérieurs et autres charges externes	-536 172	-334 177	-720 278
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	3 320 877	3 393 378	6 390 404
Charges de personnel	-795 730	-823 075	-1 537 832
Impôts et taxes	-32 215	-32 523	-66 498
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 492 932	2 537 780	4 786 074
Charges financières nettes	-1 336 769	-721 788	-1 648 848
Autres gains ordinaires	100 120	75 238	73 086
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	69 600	-50 396	-49 949
Impôts sur les sociétés	-8 942	-44 176	-283 268
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	1 316 941	1 796 658	2 877 095

NOTE N°33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. Hypothèques accordées à la BNA au titre des emprunts contractés :

<i>Objet de l'hypothèque</i>	<i>Engagement</i>
Propriété objet du TF 159433 Tunis -Route de La Marsa	1 350 000
Propriété sise aux Jardins d'El Menzah - titres foncier n°152805 Tunis et n°152806 Tunis	1 350 000
Propriété sise à El Mourouj 5 lot EHC25 - titre foncier n°9686 Ben Arous	1 100 000
Propriété sise à Sousse - titres fonciers n°69346, 52195,44714, 106339, 42073, 84244, 85781,107269 et 200773 Sousse	3 000 000
Propriété sise à Sousse - titres fonciers n°41239, 107204 et 105684 Sousse	700 000
Propriété sise à Sousse - titre foncier n°105729 Sousse	100 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 18 - El Mourouj 6	1 200 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 18 - El Mourouj 6 (Construction)	5 000 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 17 - El Mourouj 6	900 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1/4/3 - Les Berges du Lac II	2 200 000
Propriété sise à Mutuelleville - titre foncier n°122284 Tunis	800 000
Propriété sise à l'Ariana - titre foncier n°23697 Ariana	5 900 000
Propriété sise à La Marsa - titre foncier n°172700 Tunis	4 100 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.11.4 - Les Berges du Lac II	3 300 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.11.2- Les Berges du Lac II	3 000 000
Propriété sise au lotissement Ennasr 2 - HSC 69	5 900 000
Propriété sise aux Berges du Lac - titre foncier n° 141810 Tunis	7 200 000
<i>Total en DT</i>	<i>47 100 000</i>

2. Hypothèques et nantissemements obtenus du personnel au titre des prêts accordés :

<i>Objet de l'hypothèque ou du nantissement</i>	<i>Privilège</i>
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur logement L 24 sis à la Rue 6712 Cité Ibn Khaldoun à distraire du titre foncier n°107264	15 000
Hypothèque de 1 ^{er} rang en pari-passu avec la STB sur lot de terrain Slim et Zied 23 objet du titre foncier n°7742 Ariana	35 310
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur l'appartement n°1 Nesrine 2 de la résidence Nesrine	23 000
Hypothèque du 1 ^{er} rang en pari-passu avec l'UBCI sur l'appartement C2 de la résidence El Bousten IV	40 000
Hypothèque en rang utile sur l'appartement G1 de la résidence Les Orangers III	25 000
Hypothèque en rang utile titre foncier n°70770 Tunis	19 000
Hypothèque en rang utile sur l'appartement A19 - résidence El Aizz à El Mourouj V	30 000
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur l'appartement A14 - résidence Le Cristal	40 000
Privilège sur voiture Citroën CElysée, 3047 TU 167	14 000
Privilège sur voiture Peugeot 206, 991TU134	10 000
Privilège sur voiture Citroën C Elysée, 5430TU164	10 000
Total en DT	261 310

- La SIMPAR a reçu des cautions bancaires de garantie de bonne exécution, auprès des entrepreneurs, dont le montant global est de 458 745 DT au 30 juin 2016.
- Les intérêts à échoir sur les crédits à moyen et court termes totalisent un montant de 6 369 937 DT au 30 juin 2016.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS
FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAN) ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2016**

***MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAN),***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, et qui font apparaître un résultat bénéficiaire et des capitaux propres respectivement de 1.316.941 DT et 42.444.394 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) au 30 juin 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 août 2016

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI, Associé

P/ HLB GSAUDIT&ADVISORY

Sami MENJOUR, Associé